

## Commune municipale

Route de France 36 2805 Soyhières Tél.: 032 422 02 27

E-Mail: administration@soyhieres.ch

## **AVIS DE CONSTRUCTION**

Procédure Simplifiée N° de dossier : 2023-01472-S

Regula Wuhrmann, Chemin des Tilleuls 38j, 2805 Soyhières

Auteur du projet Regula Wuhrmann, Chemin des Tilleuls 38j, 2805 Soyhières

Description de l'ouvrage Rénovation fenêtres

Cadastre(s), parcelle(s) Soyhières, 1105

Lieu-dit, rue Chemin des Tilleuls 38j, 2805 Soyhières

Affectation de la zone En zone à bâtir, Zone d'habitation, HA

Plan spécial Aucun

**Dérogation(s) requise(s)**Aucune

Requête(s) spéciale(s) Aucune

Début de la publication 06.11.2023

Échéance de la publication 16.11.2023

## **Ouvrages**

Dimensions: Idem existantes.

## Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Soyhières, Route de France 36, 2805 Soyhières, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Soyhières, le 3 novembre 2023

COMMUNE DESOYHIERES

non de de police des construction

Le maire/ Christian Zuber